

FORMATION CONTINUE



OUVRIER DU PAYSAGE



Vous souhaitez travailler en AMENAGEMENT PAYSAGER, la CREATION et l'ENTRETIEN des ESPACES VERTS

- ◆ Formation de 1070 heures (650 h en centre et 420 h en entreprise)
- ◆ Formation en alternance rémunérée

► **Diplôme :**

Titre Professionnel de niveau V (équivalent au CAP / BEP)

► **Prérequis :**

Aucun diplôme préalable

► **Lieu de formation :**

Lycée professionnel d'Aumont - Coucy la Ville

► **Dates :**

Septembre 2020 — Mai 2021

► **Effectif :** 8 à 12 personnes

Le métier

L'objectif général est de former de futurs salariés en aménagement paysager.

Cette formation vise les objectifs suivants :

- Développer les compétences dans le secteur Espaces Verts.
- Permettre aux candidats d'accéder à une qualification reconnue, le Titre Professionnel « ouvrier du paysage ».
- Permettre aux candidats qui n'auraient pas pu obtenir directement le Titre Professionnel, de faire reconnaître au moins un ou des Certificats de Compétences Professionnelles.

Publics et conditions d'admission

- Demandeur d'emploi
- Salarié en reconversion
- Contrat de professionnalisation
- Contrats Aidés

- Avoir 18 ans ou plus
- Faire preuve d'une motivation satisfaisante et réussir les tests d'entrée



La formation

Les Certificats de Compétences visés par la formation :

<p>CCP 1</p>	<p>Entretien un espace vert ornemental : Module A : Identifier un végétal d'ornement et contrôler son état sanitaire Module B : Entretien un gazon et une surface semi-ligneuse Module C : Tailler des arbres et des arbustes Module D : Abattre et débiter un arbre de petites dimensions Module E : Effectuer les façons culturales et les apports nécessaires au développement des végétaux d'ornement Module F : Protéger des végétaux d'ornement des parasites, maladies et adventices</p>
<p>CCP 2</p>	<p>Végétaliser un espace paysager : Module A : Identifier un végétal d'ornement et contrôler son état sanitaire Module B : Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventices Module C : Réaliser un gazon ou couverture végétale Module D : Planter des arbres et des arbustes Module E : Réaliser un massif ornemental</p>
<p>CCP 3</p>	<p>Poser et entretenir des circulations, dallages, pavages et équipements d'espaces verts : Module A : Poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans le cadre d'un espace paysager. Module B : Réaliser et entretenir des circulations et des terrasses dans un espace paysager. Module C : Poser et entretenir un réseau d'arrosage</p>

Possibilité d'étaler sa formation ou de suivre une partie de la formation.

Notre structure d'accueil et de formation

Une structure professionnelle au service de la formation

Les stagiaires disposent de salles de cours, salles informatiques et d'un « plateau technique » dédié à la formation et aux travaux pratiques.

Lieu de formation au lycée professionnel à Aumont (4 kms de Coucy-La-Ville)

Possibilité d'hébergement



Contact :

CFPPA de Verdilly
 4 avenue Euphrasie Guynemer
 02400 VERDILLY

Tel : 03.23.69.15.47

Mail : cfppa.verdilly@educagri.fr

Site internet : www.cfppa-verdilly.fr